



Communiqué de presse

27 avril 2020

Pour la FCPE, il faut sauver l'Enseignement Français à l'Étranger

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

La FCPE, présente à l'international dans les établissements français, a interpellé bien avant la crise sanitaire, le Premier ministre et les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale, pour les alerter sur la situation inquiétante du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

La crise du Covid-19 détériore profondément la dynamique engagée par le plan de développement de ce réseau unique dans le monde. Aujourd'hui il ne s'agit plus de tableer sur l'augmentation des effectifs d'élèves à la prochaine rentrée scolaire, mais plutôt de savoir combien de familles pourront continuer à assurer à leurs enfants une scolarité dans le réseau.

Le maintien des effectifs est garant de la survie du réseau constitué d'un tiers de français et des deux tiers de familles étrangères. Les familles des expatriés et celles des pays d'accueil qui sont impactées par cette crise, sont dans l'incapacité de payer les frais de scolarité du troisième trimestre et s'interrogent par la suite du maintien de leurs enfants dans le système éducatif français, et en particulier les familles de l'école maternelle.

A ce propos, par une lettre ouverte, la FCPE a attiré l'attention du secrétaire d'Etat Jean Baptiste Lemoyne, sur les conséquences des annonces du rejet par le parlement des amendements proposés, pour le renforcement du budget de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) afin de lui permettre de faire face à la situation critique et exceptionnelle des établissements du réseau.

À la FCPE, nous sommes conscients que, nous vivons tous dans une situation inédite et anxiogène et dont nous subirons tous fortement les conséquences. Cette crise sanitaire ne sera vaincue que grâce à l'unité, la solidarité et les responsabilités individuelles et collectives. L'Etat français doit jouer pleinement son rôle de soutien et de manière juste et équitable à toutes les familles pour éviter le déclenchement d'une crise du modèle éducatif français à l'étranger.

La survie du réseau dépend de l'investissement de l'Etat français. L'Etat doit intervenir par des mesures immédiates d'urgence, pour les familles françaises, par une augmentation significative de l'enveloppe budgétaire des bourses. Un soutien financier de l'Etat à l'AEFE s'impose avec le report de ses charges sociales ; ce qui se traduirait par un accompagnement des établissements et une aide financière aux familles des pays d'accueil. Ces mêmes familles qui ont fait le choix du système éducatif français et qui ont largement contribué à la pérennité du réseau et au rayonnement de la France dans le monde. Abandonner ces familles rimerait avec anticiper l'éventuelle fermeture de quelques établissements !

Les familles du réseau attendent un signal politique fort du gouvernement, pour préserver cet enseignement en apportant des réponses globales justes, pour faire vivre dans ce réseau, la solidarité, l'égalité et la fraternité.

Moulay Driss EL ALAOUI, Vice-Président de la FCPE chargé de l'enseignement français à l'étranger.